

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
ILLE ET VILAINE**

**COMMUNE DE  
LA SELLE-EN-LUITRÉ**

**Nombre de Conseillers :**  
En exercice 13  
Présents 10  
Votants 13

**Date de la convocation :**  
20 Juin 2024

**Date d'affichage**  
20 Juin 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Denis CHOPIN**, maire.

**Étaient présents :** Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Denis TALIGOT, Loïc CARRE, Adjoint, David GILBERT, Christèle HARDY, Isabelle JEHAN, Maëlig LE DU, Guillaume LALOE, Conseillers.

**Étaient absents excusés :** Catherine DOMAGNE a donné son pouvoir à Denis CHOPIN, Pierrick BARON a donné pouvoir à Franck BRYON, Nathalie BRILLARD a donné pouvoir à Florence GELOIN.

**Secrétaire de séance :** Florence GELOIN

OBJET DE LA DELIBERATION N°57/2024 : **PROPOSITION DE NOMINATION DE LA PLACE DE LA FONTAINE « PLACE DU 29 JUIN 1944 »**

Mr SERRAND, Président de l'association CSell'Histoire et Patrimoine a sollicité le Conseil Municipal par écrit :

« Au nom de l'association CSell'Histoire et Patrimoine, je viens vous solliciter pour dénommer la place du monument aux morts, "Place du 29 juin 1944".

Ce bombardement restera à l'évidence l'évènement majeur et dramatique de notre commune au cours du siècle dernier.

En espérant que notre idée suscitera votre réflexion et votre validation, veuillez agréer Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, l'expression de nos remerciements.

Pour les membres de l'association, »

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter cette proposition de nomination.

Une plaque dédiée à cet évènement sera inaugurée le samedi 29 juin 2024.

Le déroulement de la journée commémoration se passera ainsi :

10h00 Messe

11h00 Cérémonie devant le monument aux Morts

12h00 Vin d'honneur

13h00 Pique-Nique

14h00 et 16h00 Témoignages des aînés du Territoire sur la période de la deuxième guerre mondiale

**A l'unanimité des présents, le conseil municipal :**

**-VALIDE** la nomination de cette place « Place du 29 juin 1944 » et remercie l'association CSell'Histoire pour son investissement,

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN  
Secrétaire de séance,



Envoyé en préfecture le 02/07/2024
Reçu en préfecture le 02/07/2024
Publié le 02 JUIL, 2024
ID : 035-213503246-20240625-57_2024-DE

Pour extrait conforme au registre,  
Le Maire, Denis CHOPIN

